

## Télé Leysin – Col des Mosses – La Lécherette SA



## Enneigement mécanique

Rapport technique

Solepraz – Les Mosses



#### Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	CARACTERISTIQUES	3
3	RESSOURCES	4
4	TRACE DES CONDUITES	4
5	TRAVAUX DE FOUILLES	5
6	COURS D'EAU	5
6.1	Traversée de cours d'eau	5
6.2	Rejets dans les cours d'eau	7
7	POMPAGE	8
8	ENNEIGEURS	9
9	COMPRESSEUR	12
10	ELECTRICITE	12
11	PROTECTION DES EAUX (ZONES S)	12
12	BATIMENTS	13
12.1	Salle des machines (SDM 400) – Booster Les Mosses au Parchet	13
12.2	2 Local compresseur (CS 10) – Hangar Crettex	14
13	ORGANISATION DES TRAVAUX	14
4.1	CONCLUCIONE	16



#### 1 INTRODUCTION

L'enneigement technique nécessite de grands débits pendant un court laps de temps pour pouvoir enneiger avant Noël, et cela lorsque les températures le permettent.

Pour le calcul des volumes de neige nécessaire, il a été admis un enneigement mécanique de 60 cm de neige sur l'ensemble des pistes à enneiger. Le débit pour l'enneigement a été admis à 30 cm de neige sur l'ensemble du domaine en 60 heures.

Vu le raccourcissement des périodes froides, ces temps sont estimés nécessaires.

Les débits recherchés nécessitent soit un lac d'accumulation soit des ressources à haut débit. Il n'a pas été trouvé d'implantation possible d'un lac supplémentaire ni de débit d'eau en suffisance dans la région de Leysin et/ou des Mosses.

Le lac d'accumulation actuel situé à Aï n'a pas la capacité suffisante, son agrandissement n'est pas désiré pour des questions d'intégration paysagère.

La solution projetée pour enneiger les Mosses et Leysin a été basée, suite à une étude de variantes techniques (Sabert 13.10.2016), sur une prise d'eau au lac de l'Hongrin et l'utilisation du lac d'accumulation actuel en tant que tampon.

Une étude hydrogéologique du bureau Abagéol du 16.10.2000 a indiqué que le ruissellement à Chaux-de-Mont pouvant être capté par le lac d'accumulation est du même ordre de grandeur que le volume d'eau nécessaire à l'enneigement. Il est ainsi prévu de restituer, pendant l'été, l'eau pompée pendant l'hiver au lac de l'Hongrin pour l'enneigement.

## 2 CARACTÉRISTIQUES

Altitude inférieure pistes de ski : 1'285 msm

Altitude supérieure pistes de ski :1'790 msm

- Longueur Solepraz – Les Mosses : 4'160 m

- Longueur Les Mosses : 5'170 m

Nombres de perches : 14 pcs

Nombre de canons : 53 pcs



#### 3 RESSOURCES

Le débit du prélèvement d'eau prévu est d'env. 1'000 m3/h entre les mois de novembre et janvier.

 Volume d'eau nécessaire pour l'enneigement de Leysin et des Mosses : env. 231'000 m3

Volume de la digue d'accumulation : env. 36'000 m3
 Volume du pompage à l'Hongrin : env. 195'000 m3

Le volume d'eau du lac de l'Hongrin est de 52'000'000 de m3.

La quantité d'eau prévue pour l'enneigement représente ainsi 0.3% du volume d'eau du lac de l'Hongrin.

Les 165'000 m3 vont être restitués au lac de l'Hongrin lors de la fonte des neiges et de pluies estivales.

Une convention entre TéléLeysin – Col des Mosses – La Lécherette SA (TLML) et Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL) a été élaborée, afin que TLML définisse l'emplacement de la prise d'eau et régisse les volumes.

Un avenant à la concession de FMHL sera établi en parallèle à la procédure d'approbation du projet, réglant les modalités au niveau cantonal.

## 4 TRACÉ DES CONDUITES

Le tracé des conduites a été projeté en tenant compte de critères environnementaux comme la nature, le paysage, les dangers naturels, les sols, l'aire forestière et les sources privées ; évitant le plus possible les zones de marais. En cas de passage dans les marais, des bouchons d'argile seront prévus à plusieurs endroits sur le tracé afin d'éviter de les assécher.

Les zones S1 et S2 ont été contournées. Une zone S3 sera traversée.

Sur l'ensemble du tracé, plus de 9'000 m de conduite pour l'enquête présente (env. 22'000 m pour la totalité du projet), les zones sensibles sont évitées. Seul un tronçon d'env. 33 m doit traverser une PPS. Une attention particulière sera portée pour ce secteur, l'emprise de chantier sera réduite au minimum et une remise en état pointilleuse sera effectuée.

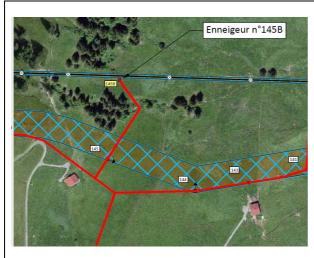
Le tracé a également été défini en fonction de critères techniques comme la proximité des pistes de skis à enneiger, les conduites et autres infrastructures existantes.

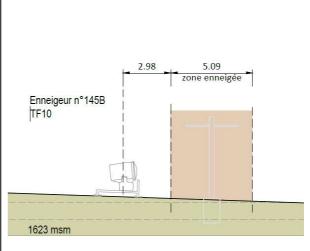
Le tracé des conduites a été défini en fonction des zones du PAC 292 A.

5 enneigeurs sont prévus pour l'enneigement sur tracé des téléskis. Cependant la zone d'affectation indiquée par le PAC292A se situe à l'intérieur du gabarit des installations de remontées mécaniques. L'emplacement des enneigeurs à l'intérieur du gabarit des téléskis aurait entrainé des problèmes de sécurité et d'exploitation, voir une impossibilité d'exploiter les remontées mécaniques.

En accord avec le responsable du rapport RIE, il a été décidé de prévoir ces enneigeurs à l'extérieur du gabarit des téléskis. Le plan 2995-252 remis avec le dossier d'enquête précise l'emplacement prévu pour chacun des 5 enneigeurs. Les images suivantes, extraites dudit plan, montrent l'emplacement en situation et en coupe de l'enneigeur n°145B par rapport à la zone enneigée définie par le PAC292A.







#### 5 TRAVAUX DE FOUILLES

Les travaux de fouilles auront un suivi pédologique. Les machines qui seront engagées pour ces travaux seront équipées de chenilles ou de pneus ballon selon les directives DGE GEODE/Sol 2014 afin de réduire la pression au sol.

Les fouilles dans les pâturages et en forêt seront des fouilles étroites avec les horizons posés et séparés entre eux latéralement. Sur le principe aucun matériau d'apport ne sera mis en place. Les matériaux de l'horizon C seront triés et réutilisés au godet pour l'enrobage des conduites.

Les fouilles en chemin ou chaussée seront réalisées à plus faible profondeur et les conduites seront enrobées de Misapor afin d'éviter la possibilité de gel des conduites. Les matériaux d'excavation seront évacués en décharge.

Les épaisseurs des horizons A et B seront définies par le pédologue qui sera chargé de suivre les travaux de fouille.

## 6 COURS D'EAU

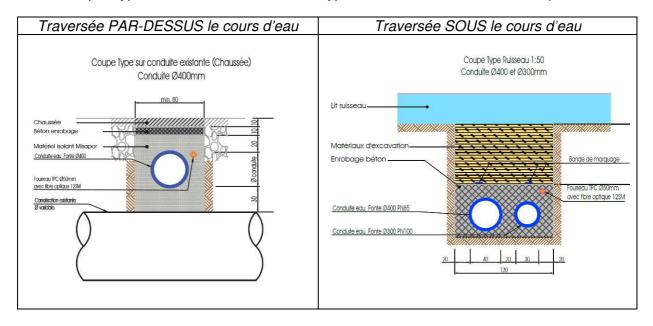
#### 6.1 Traversée de cours d'eau

Des cours d'eau devront être traversés dans le cadre des travaux. Certains des cours d'eau sont déjà canalisés dans les zones de traversée des routes. Dans ce cas, il est prévu de passer les conduites par-dessus le collecteur du cours d'eau existant. L'enrobage des conduites posées est prévu avec du Misapor de façon à garantir que l'eau des conduites ne puisse pas geler.

Sur les cours d'eau qui seront traversés et qui ne sont pas canalisés, il est prévu de poser les conduites enterrées à une profondeur de 1m sous le fond du lit et de les bétonner. La plupart des cours d'eau traversés n'ont pas d'eau en permanence. Cependant, si pendant la réalisation des travaux de traversée d'un cours d'eau celui-ci avait de l'eau, le cours d'eau sera dévié provisoirement pendant les travaux.



Les 2 coupes types ci-dessous illustrent les 2 types de traversée de cours d'eau prévues.



La liste exhaustive des cours d'eau traversés figure sur le tableau suivant :



Ruisseau												
N°	Lot	Cordo	nnées	traversée	Nom du ruisseau	Parcelle	Remarques					
	200	X	у	traversee	Non da laissead	raicene	Kemarques					
30	7	571098	135878	cours d'eau	Ruisseau de Crêtasse	349						
31	7	571386	135952	cours d'eau	Ruisseau de Crêtasse	757						
32	7	571506	136028		Ruisseau de Troublor	3400						
33	7	571528	136053	cours d'eau	Ruisseau de Troublor	762						
34	7	571540	136055	cours d'eau	Ruisseau de Troublor	762						
35	7	571742	136133	canalisé	uisseau de Planzalar	DP1104-713						
36	8	571877	136277	cours d'eau	uisseau de Planzalar	715						
37	8	571942	136358	cours d'eau	Ruisseau la Raverette	690						
38	8	571972	136411	cours d'eau	Ruisseau la Raverette	686						
39	8	572044	136577	cours d'eau	Ruisseau la Raverette	3401						
40	8	572539	137338	cours d'eau	Ruisseau de Larzey	1520						
41	8	572706	137575	cours d'eau	Ruisseau de Larzey	1329						
42	9	573007	137718	cours d'eau	Ruisseau la Raverette	1329						
43	9	573015	137786	cours d'eau	Ruisseau la Raverette	1329						
44	9	572526	137771	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	1480						
45	9	572491	137780	canalisé	Ruisseau de Sonnaz	1480						
46	9	572403	138000	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	3005						
47	9	572423	138054	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	3005						
48	9	572482	138078	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	3005						
49	9	572542	138090	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	3005						
50	9	572566	138095	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	3005						
51	9	572727	138155	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	1525						
52	9	572769	138198	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	1525						
53	9	572821	138260	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	1525						
54	9	572940	138225	cours d'eau	Ruisseau de Sonnaz	3245						
55	9	572971	138324	cours d'eau	Ruisseau du Crettex	3245						
56	9	572997	138343	cours d'eau	Ruisseau du Crettex	3245						
57	9	573274	138392	cours d'eau	Ruisseau des Biolles	1476						
58	9	573284	138471	cours d'eau	Ruisseau des Biolles	1476						
59	9	573396	138525		Ruisseau des Biolles	1484						
60	9	573604	138523	cours d'eau	Ruisseau des Biolles	1435						
61	9	573545	138582		Ruisseau des Biolles	2972						
62	9	573158	138570	cours d'eau	Ruisseau des Biolles	1474						
63	9	573108	138602		Ruisseau des Biolles	1474						
64	9	572966	138616	cours d'eau	Ruisseau des Biolles	1474						
65	7	570749	135860		Ruisseau de Perrause	DP1065	Passage sur route					
66	7	570505	136097		Ruisseau de Perrause	DP1185	Passage sur route					
67	7	570121	136223		Ruisseau du Sépey	3826						

## 6.2 Rejets dans les cours d'eau

Aux points bas des conduites, des chambres de vannes seront prévues afin de permettre la vidange des conduites en cas de besoin pour la réparation, ou entretien du réseau.

L'ensemble des conduites sera posé hors gel.

Les points de rejet sont répertoriés sur le tableau suivant :



	Chambres de vidange													
Enquete N	Ν°	Nom chambre	Cordo	nnées	Debit	Vitesse	Frequence de vidange							
		Nomicianible	X	у	max	max	riequence de vidange							
Les Mosses	5	Ch. Crêtasse	Ch. Parchets I 573473 137780 1.5 l/s 0.1 m/s Past		6 l/s	0.2 m/s	Pas fixée, uniquement pour réparation ou entretien du réseau							
Les Mosses	6	Ch. Parchets I			1.5 l/s	0.1 m/s	Pas fixée, uniquement pour réparation ou entretien du réseau							
Les Mosses	7	Ch. Parchets II			0.1 m/s	Pas fixée, uniquement pour réparation ou entretien du réseau								
Les Mosses	8	Ch. Crettex	572939	138206	1.5 l/s	0.1 m/s	Pas fixée, uniquement pour réparation ou entretien du réseau							
Les Mosses	9	Ch. Camping	573728	138358	1.5 l/s	0.1 m/s	Pas fixée, uniquement pour réparation ou entretien du réseau							
Les Mosses							Pas fixée, uniquement pour réparation ou entretien du réseau							

L'ouverture maximale de la vanne de vidange sera imposée de façon à respecter la vitesse maximale (possibilité de mesurer le débit de rejet associé sur place) indiquée sur le tableau.

La vitesse maximale de rejet a été fixée d'après les valeurs issues de l'étude « *Flow water in canals* »de Scobey et complétée avec les recommandations du *US bureau of reclamation*. Selon cette étude, la vitesse maximale admissible dans des cours d'eau creusés sur le terrain naturel, pour ne pas provoquer de l'érosion, varie entre 0.45m/s et 1.8m/s suivant la composition du terrain. Vue l'étendue des travaux, il a été choisi de ne pas dépasser la vitesse de 0.4.

#### 7 POMPAGE

Le couronnement de la digue d'accumulation de Leysin est à 1'900 msm. Le domaine skiable des Mosses varie entre 1'285 msm et 1'790 msm.

Un booster (SDM 400) sera mis en place au Parchet 1 pour augmenter la pression sur le secteur du haut du Parchet et permettre d'enneiger jusqu'à 1'700 msm.

Le projet de pompage-turbinage fait l'objet d'une demande de concession séparée qui est déposée en parallèle au présent dossier. Le fonctionnement et les détails techniques le concernant sont précisés sur le mémoire technique correspondant.



#### 8 **ENNEIGEURS**

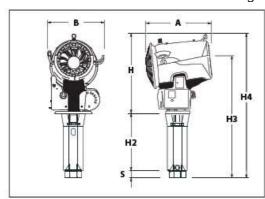
Le projet prévoit 3 types d'enneigeurs (basé sur des modèles TechnoAlpin ou similaires) : des canons type TF10-AT1.6, des perches type VE 3ee et des perches type Rubis Evo fabriqués par Technoalpin.

Les enneigeurs ont été optimisés au niveau de la consommation électrique.

Le TF10 est un enneigeur à haute capacité de dernière génération. La couronne est munie de 8 nucléateurs et de 24 gicleurs de type quadrijet. 16 niveaux de régulations garantissent la production de neige en fonction des conditions ambiantes. Il est alimenté en courant nominal 43A.



Image du canon type TF10



Enneigeur complètement automatique de type ventilateur basse pression sur tour.

Constitué d'une turbine avec ensemble moteur ventilateur, d'un compresseur sans huile, bloc vannes motorisées avec filtre en acier inoxydable sans soudure et des électrovannes, des capteurs de pression et de température. Doté de phare de travail LED et feu clignotant. Inclinaison verticale et balayage automatiques fournis de série avec déverrouillage

La tour est un modèle fixe en acier de hauteur 1,6 m - conçu pour machine ventilateur. Montée sur rehausse de 20 cm, fournie avec matelas de protection selon norme Afnor NF S 52-105. Pour la maintenance, une rampe peut être fixée sur la tour. Meilleure production de neige grâce à la position surélevée. Structure simple et poids de la construction limité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES			TF10 AT
Caractéristiques électriques			
Tension nominale		V	400
Fréquence nominale		Hz	50
Courant nominal		A	43*
Prise de branchement électrique		A	5x63
Puissance nominale du plus gros moteur (tur- bine)		kW	18,5
Compresseur		KW.	4
Chauffage		kW.	0,5 = 1,8
Données dimensionnelles			
Longueur de l'enneigeur	A	mm	1840
Largeur de l'enneigeur	В	mm	1510
Hauteur de l'enneigeur	H	mm	2150
Hauteur socie (optional)	8	mm	200
Hauteur tour	H2	mm	1600
Hauteur de travail	H3	mm	3250
Hauteur totale	H4 :	mm	3950
Poids			
Enneigeur - compresseur		kg	731
Tour		kg	130
Socie		kg	42
Divers			
Température en fonctionnement		°C	-25 + +2
Nombre de tours		rpm.	1500
Indinaison de la turbine		deg.	45
Rotation horizontale		deg.	360
Balayage (automatique)		deg.	300
Eau			
Pression de l'eau de fonctionnement		bar	B + 40
Filtre à eau		micron	250
Branchement à l'eau-raccord à vis		in	2
Composition des gicleurs			
Nucléateur		n°	8
Gideurs fixes - de type Quadrijet		n"	.8
Gideurs actionnables - de type Quadrijet		nº	16

Caractéristiques techniques du ventilateur TF10 AT

<sup>\*</sup> Les données peuvent changer en fonction du type et/ou du pays d'installation (veuillez vous baser toujours sur les schémas électriques).

Mesures prélevées avec tension nominale et à 1500 m au-dessus du niveau de la mer à une température de 0°C.



Les perches V3 energy efficiency ou similaire se distinguent par une consommation d'air et énergie réduite de moitié par rapport à la V3. La perche V3 a été choisie pour ces performances.



Image de la perche V3ee en cours de production de neige

V3 V3 Colonne fixe P1 22 kg 22 kg 22 kg Base enfichable P 22 kg 22 kg 22 kg 22 kg 27 kg 27 kg 27 kg 27 kg Colonne rotative P2 Support pour mat P3 20 kg 20 kg 20 kg 20 kg Mat + tete + VAR P4 72 (\*52) kg 72 (\*52) kg 72 (\*52) kg 72 (\*52) kg 90 kg Compresseur complet P5 Position de travail en haut 15° H1 11.703 (\*7.839 mm) 11.703 (\*7.839 mm) Position de travail en bas 30° H2 10.695 (\*7.231 mm) 10.695 (\*7.231 mm) Position de maintenance H3 1.671 mm 1.671 mm 1.671 mm 1.671 mm VAR tension nominale 24 V 24 V 24 V 24 V VAR puissance 24 W 24 W 24 W Décharge chauffée 33 W 33 W 33 W 33 W 12.5W 12,5W Chauffage en option VAR 12.5 W 12,5 W Tension compresseur 230/400 V 230/400 V Puissance compresseur 4,0 kW Pression d'eau min. 15 bar 15 bar 15 bar 15 bar 50 bar 50 bar 50 bar 50 bar Pression d'eau max. 250 micron 250 micron 250 micron Filtre à eau 250 micron

Caractéristiques techniques de la perche V3 et V3ee

3

9

Gicleurs fixes
Gicleurs action nables

Niveaux de réglage

3



Les perches de type Rubis Evo ou similaire se distinguent par de performances élevées sur une large plage de conditions d'exploitation mais avec une faible consommation d'air et d'énergie.



Image de la perche Rubis Evo en cours de production de neige



Caractéristiques techniques de la perche Rubis Evo



Seuls les ventilateurs TF10 et les perches V3ee, qui sont les plus performants au niveau bruit seront prévus dans les zones sensibles au niveau bruit de façon à respecter les valeurs fixées par l'Ordonnance pour la protection contre le bruit (OPB)

#### 9 **COMPRESSEUR**

Pour le secteur des Mosses, un compresseur Kaeser ou similaire de 132 KW, pression de 6 à 9 bars, sera posé dans une annexe au dépôt existant du Crettex (local CS 10).

## 10 ÉLECTRICITÉ

L'alimentation électrique du local de pompage SDM 400 et le local CS 10 se fera depuis la station électrique du Crettex sur le réseau de la Romande Energie.

La Romande Energie projette de réalimenter la station du Crettex depuis la station existante de Plan Marais.

Sur 810 m, une fouille sera exécutée pour la Romande Energie. Cette fouille sera réalisée à travers les prés et en bord de la limite forestière jusqu'à la fouille pour l'enneigement mécanique.

### 11 PROTECTION DES EAUX (ZONES S)

Les zones S1 et S2 seront contournées.

Pour les fouilles en zones S3, toutes les machines de chantier devront stationner chaque jour après les heures de travail sur une zone protégée étanche avec décanteur et séparateur ou sortir de ces zones.

La zone S3 est traversée par les conduites pour contourner la zone S2 proche de Solepraz.

Pendant la phase de réalisation des travaux, des zones d'installation de chantier sécurisées sont prévues dans les zones sensibles. Le nombre et surface a été indiqué sur les plans de mise à l'enquête et devra être adapté avant la réalisation des travaux avec les entreprises adjudicataires.

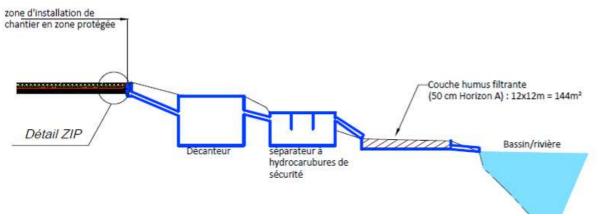
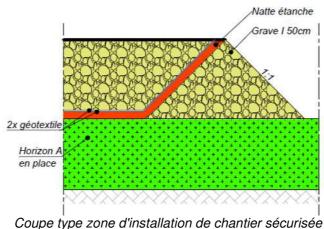


Schéma de principe traitement des eaux en zones d'installation de chantier sécurisées





Coupe type zone u installation de chantler securisée

Les machines seront équipées de filtre à particules et utiliseront de l'huile biodégradable.

Un plan d'alerte sera établi en cas de déversement accidentel de liquide polluant en zone S. Pendant les travaux, un suivi des sources sera assuré par le responsable environnemental, ainsi que sur l'ensemble du chantier pour assurer le respect des mesures environnementales.

Sur le secteur des Mosses, les sources privées sont nombreuses. Le tracé des conduites a été défini en évitant les zones de captages dans la mesure du possible. Un suivi des sources pendant les travaux sera effectué afin de minimiser les impacts par la mise en place de mesures adéquates.

Des contrôles et suivi des machines utilisées seront effectués pendant la phase de chantier.

## 12 BÂTIMENTS

# 12.1 Salle des machines (SDM 400) – Booster Les Mosses au Parchet

Cet ouvrage est une chambre en béton enterrée dans laquelle une pompe verticale type booster sera installée, ainsi qu'un tableau d'alimentation et de commande.

En surface, seul un couvercle d'accès à la chambre et une prise d'air seront visibles.



#### 12.2 Local compresseur (CS 10) – Hangar Crettex

Ce bâtiment est projeté en prolongation du bâtiment de dépôt du Crettex.

Il est situé hors zone à bâtir. La limite de la zone agricole protégée passe en milieu du bâtiment.

Le choix de réaliser un local annexe au bâtiment existant est surtout pour une question de bruit. Cette emplacement offre un bon compromis entre la distance de raccordement électrique, la zone à enneiger et les bâtiments et résidences existants aux alentours.

Cette adjonction sera réalisée en béton armé dans le prolongement de l'existant avec une forme similaire pour permettre une meilleure intégration.

Dans le cadre de la réalisation de ce bâtiment, la Romande Energie profitera de poser un transformateur dans la prolongation du local compresseur.

#### 13 ORGANISATION DES TRAVAUX

Les travaux pour le tronçon Solepraz – Les Mosses sont projetés sur la période de mai 2024 à novembre 2024.

Le chantier est divisé en 3 lots, dont 2 pourront être réalisés simultanément.

Les zones d'installation de chantier seront positionnées de manière à limiter les atteintes aux eaux souterraines ainsi qu'aux couches protectrices (sol et couverture de protection).

Le transport du matériel se fera principalement par les accès routiers, les transports par hélicoptère seront effectués principalement sur les tronçons où les conduites ne seront pas proches des chemins d'accès. Le temps de transport en hélicoptère est estimé à une quinzaine d'heures par lot.

Les tuyaux et le matériel seront acheminés jusqu'au chantier par camion. Le nombre de camions estimé est de 70 camions.

Concernant le bruit dû au chantier, il est admis les volumes suivants de rocher à casser à l'aide d'un brise-roche hydraulique de type Montabert ou similaire :

Lot 7:600 m3Lot 8:240 m3Lot 9:1000 m3

Le planning intentionnel des travaux est le suivant :



							2024													septembre octobre novembre décembre								
Travaux	Báriada sainià				jan	vier	fév	rier	m	ars	a	vril	m	nai	ju	iin		llet	ac	ût	septe	mbre	octo	bre	nove	mbre	déce	mbre
Périodes de	Période saisonnière	Н																							Щ			
travail admises	Période selon planning armée	Щ																										
	Période basse eaux barrage Hongri	n																										
	Défrichements Début travaux GC	H																										
			550	_																								
	Chemin accès SDM600	L=	550																									
	Prise Lac Hongrin	L=	200																									
	Lot 1 - Conduite 1	_	1500																									
	Lot 1 - Conduite 2	-																										
	Lot 2 - Conduite	_	1500						-																			
	Lot 3 - Conduite 1	L=	1600						<u> </u>																			
	Lot 3 - Conduite 2	L=	1600																									
	Lot 4 - Rivière refroidissement	L=	450																									
Génie civil	Lot 4 - Conduite 1		1400																									
	Lot 4 - Conduite 2	L=	1400																									
	Lot 5 - Conduite	L=	2600																									
	Lot 6 - Conduite		1600																									
	Lot 7 - Conduite	_																										
	Lot 7 - électricité+conduite	-	1600																									
	Lot 8 - Conduite	L=	2300						_	<u> </u>																		
	Lot 9 - Conduite 1	L=	1600	m						_															Ш			
	Lot 9 - Conduite 2	L=	1600																									
	Lot 9 - Conduite 3	L=	1600	m																								
	Tirage câbles électriques																											
	Chambre vanne Tête d'Aï VP 1000																											
	Chambre vanne Mayen VP 1100																											
	Chambre vanne Les Fers VP 1200																											
	Chambre vanne Choulet VP 1300																											
	Chambre vanne Solepraz 2 VP 1400	0																										
	Chambre vanne et vidange Solepraz	VP	1500																									
	Chambre vanne Crettex VP 1700																											
	SDM 300	Gro	s œuvr	е																								
	SDM 300	Rac	corder	nent électrique																								
	SDM 300	Sec	ond œ	uvre																								
	SDM 600	Gro	s œuvr	е																								
Dâtionosto	SDM 600	Rac	corder	nent électrique																								
Bâtiments	SDM 600	Sec	ond œ	uvre																								
	ES 1	Gro	s œuvr	е																								
	ES 1	Rac	corder	nent électrique																								
	ES 1	Sec	ond œ	uvre																								
	SDM 1	Gro	s œuvr	e																								
	SDM 1	Sec	ond œ	uvre																								
	SDM 400	Gro	s œuvr	e																								
	SDM 400	-		nent électrique																								
	SDM 400	_	cond ce																									
	CS10	_	s œuvr																									
	CS10	Gro	s œuvr	e																								
	CS10	-	cond ce																									
	SDM 300	_	ipeme																									
	SDM 300			t mise en route																								
	SDM 600	-		u et pompes lac																								
	SDM 600	_	ipeme																									
	SDM 600			mise en route																								
	ES 1	-																										
Appareillage	ES 1	Equipement  Contrôle et mise en route																										
pparomage	SDM1	Contrôle et mise en route													Н										Н			
	SDM 1	Equipement  Contrôle et mise en route																										
	SDM 400	Contrôle et mise en route  Equipement						$\vdash$			-																	
	SDM 400	_		t mise en route						-																		
	CS 10	-								-																		
		_	ipeme																									
	CS 10	Cor	iftole e	mise en route						_							_											
	Mise en service										_																	
Mise en service		Н								-																		
	Ensemencement																											



#### 14 CONCLUSIONS

Le projet s'inscrit dans le projet global de l'enneigement mécanique des Mosses selon le PAC 292A.

Ce projet constitue l'extension de l'enneigement sur le secteur des Mosses. Il assurera un enneigement sur pratiquement l'entier des pistes par un moyen technique et performant qui optimise le temps d'enneigement en minimisant la consommation d'énergie.

Durant des périodes de sécheresse, il y aura, à futur, la possibilité d'utiliser les conduites pour distribuer de l'eau brut dans les alpages de Leysin et des Mosses depuis le lac d'accumulation d'Aï qui disposera d'une réserve de 36'000 m³.

Cette réserve pourrait être remplie depuis le lac de l'Hongrin (après autorisation FMHL) en utilisant le système de relevage des eaux de l'enneigement de l'Hongrin au bassin d'accumulation d'Aï.

La longueur des conduites projetées est d'environ 9.3 km.

Les zones S1 et S2 ne sont pas traversées. Les tracés des conduites doivent impérativement traverser des zones S3 et des marais. Toutes les mesures seront prises pour protéger ces zones, un suivi environnemental sera mis en place pendant la phase d'exécution

Des places d'installation de chantier sécurisées sont projetées pour les machines et le transbordement de carburant.

1 bâtiment enterré et une extension d'un bâtiment existant sont projetés.

Ce projet aura un impact régional permettant aux usagers de planifier leur visite dans la région en étant assurés de trouver des pistes enneigées.

Bureau d'ingénieurs SABERT SA

Jacob Rouiller

**Damien Morand**